



VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**DOSSIER N°13 :****BUDGET PRIMITIF 2018 BUDGET
PRINCIPAL****Séance ordinaire du 27 Mars 2018**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 27 Mars 2018

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35****Membres présents : 30****Absent : 1****Excusés : 4**

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Philippe FARGEON, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Jessica CASTEX, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Bruno QUERE, Claire LAYAN, , Christine COLIN, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Bernadette HIRSCH-WEIL (à Agnès FOSSE), Nancy TRAORE (à Alain MARC), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Gwénaél LAMARQUE), Emmanuelle CHOIGNOT (à Claire LAYAN)

Absent : Jean-Bernard MARCERON

Secrétaire : Thierry VALLEIX

DOSSIER N° 13 : BUDGET PRIMITIF 2018 BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Le budget primitif est un acte d'autorisation et de prévision. Tous les montants, estimés de façon sincère (sans les avoir minoré ou majoré), ne sont que des chiffres prévisionnels.

L'exécution budgétaire de l'année 2018 pourra apporter de nouvelles recettes ou de nouvelles dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement. Les ajustements nécessaires seront alors pris en compte par les décisions modificatives que le Conseil Municipal sera amené à voter au cours de l'année.

Pour mémoire et en application de la loi N° 92-125 du 6 novembre 1992, le débat d'orientations budgétaires relatif au B.P. 2018 a eu lieu lors de la séance du Conseil Municipal du 06 février 2018.

	BUDGET PRINCIPAL	
	DEPENSES	RECETTES
Résultat reporté 2017		1 610 840,71
Opérations Réelles de l'exercice 2018	27 545 371,17	28 769 631,46
Opérations d'ordre 2018	3 480 000,00	644 899,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	31 025 371,17	31 025 371,17
Résultat reporté 2017	1 699 764,09	
Opérations Réelles de l'exercice 2018	8 780 101,00	8 779 415,07
Reports et restes à réaliser	1 384 650,98	250 000,00
Opérations d'ordre 2018	644 899,00	3 480 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT	12 509 415,07	12 509 415,07

Ainsi,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU le débat d'orientations budgétaires 2018 en date du 06 février 2018,

VU la commission des finances en date du 20 mars 2018,

Après avoir entendu l'exposé sur le Budget Primitif 2018

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

30 voix POUR

4 voix CONTRE (MMES LAYAN, CHOENOT, COLIN, M. ALVAREZ)

Article unique : Approuve et arrête le budget primitif principal de l'exercice 2018 présenté par chapitre, en équilibre, section par section, ainsi que ses annexes.

Fait et délibéré le 27 mars 2018

LE MAIRE,


Patrick BOBET